



Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

Demande de dérogation mineure

Avis public est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* :

QUE le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de lotissement numéro 83 et ses amendements, lors de la séance ordinaire du 11 septembre 2023 qui se tiendra au Centre communautaire Chevalier-De Lorimier, sis au 1891 rue Principale à Saint-Cuthbert, à 19 h.

Désignation des immeubles :

11 à 15 rue Isabelle (lots 6 289 359, 6 289 360 et 6 289 361 du cadastre du Québec)

Nature et effet :

Permettre une opération cadastrale afin de créer deux nouveaux lots à partir de ces trois (3) lots. Un d'une superficie de 1 646.50 mètres carrés et l'autre d'une superficie de 1 662.30 mètres carrés. Le règlement exige une superficie minimum de 3 000 mètres carrés.

Afin de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, toute personne intéressée pourra s'exprimer en personne lors de la séance ordinaire du 11 septembre 2023 ou par écrit aux coordonnées suivantes :

- Par la poste au 1891 rue Principale, Saint-Cuthbert (Québec) J0K 2C0
- Par courriel au mairie@st-cuthbert.qc.ca

Donné à Saint-Cuthbert ce dix-huitième jour du mois d'août deux mille vingt-trois.

Larry Drapeau, directeur général et greffier-trésorier